الهيئة المغربية لسوق الرساميل
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 24 septembre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur le prospectus définitif relatif à l'augmentation du capital de la société « VEOLIA ENVIRONNEMENT »

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 24 sepetmbre 2019 le prospectus définitif relatif à l'augmentation du capital de la société «VEOLIA ENVIRONNEMENT » réservée aux salariés du groupe.

L'augmentation de capital se fera par l'émission d'un maximum de 11 311 866 actions.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés des filiales Veolia Services à l'Environnement Maroc (VEOM) ; Veolia Environnement Industrie Maroc (VEIM), CTHM, REDAL et AMENDIS.

La période de rétractation s'étalera, au Maroc, du 25 au 27 septembre 2019 inclus.

Le prix de souscription s'établit à 17,44 euros soit 185.31 DH.

Le prospectus définitif est complété par :

- Les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur des FCPE « Sequoia Relais 2019 » et « Sequoia PLUS 2019 » et leurs règlements;
- Le règlement du PEGI de Veolia Environnement et ses annexes;
- Le Document de Référence de VEOLIA ENVIRONNEMENT déposé auprès de l'AMF le 13 mars 2019 sous le numéro D.19-0140.

L'intégralité du prospectus définitif visé par l'AMMC ainsi que les documents précités sont disponibles aux sièges sociaux des sociétés mentionnées ci-dessus ainsi qu'auprès d'Attijari Finance Corp. Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site de l'AMMC: www.ammc.ma

CP/EM/024/2019

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 71
E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma